

## Procédure de Protection et de transparence des données des étudiants

### Cette Procédure porte sur :

- [Les données relatives aux étudiants qui sont collectées par l'établissement](#)
- [L'utilisation des données relatives aux étudiants qui sont collectées par l'établissement](#)
- [L'établissement](#)
- [Les Modalités de traitement et de stockage des données relatives aux étudiants](#)
- [Les conditions de partage des données relatives aux étudiants avec des tierces parties](#)
- [La durée de stockage de ces données.](#)
- [Les droits des étudiants relatives à leurs données personnelles](#)

### Les données relatives aux étudiants qui sont collectées par l'établissement

- Le nom
- Le prénom
- L'adresse postale en Tunisie et à l'étranger
- Etat civil
- L'adresse mail
- Le N° de la pièce d'identité (carte d'identité et passeport)
- La durée de validité de la pièce d'identité
- La date de naissance
- Le lieu de naissance
- Le nom, Le prénom et profession du père
- Le nom, Le prénom et profession de la mère
- Le nom, Le prénom et profession du conjoint
- Bourse
- Sexe
- Nationalité
- Nature de Baccalauréat ou des diplômes antérieurs
- Le dossier médical

### L'utilisation des données relatives aux étudiants qui sont collectées par l'établissement

contact) et sur le logiciel interne de l'établissement au moment de la préinscription/ inscription et servent exclusivement à l'établissement des documents administratifs de l'étudiant ainsi que la correspondance avec l'étudiant ou avec ses parents en cas de besoin

Les données personnelles (ou une partie de ces données selon le cas) sont utilisées pour l'édition des documents suivants :

- Carte d'étudiant
- Attestation d'inscription
- Attestation de présence
- Attestation de paiement
- Bulletin de note
- Listes de présences
- Attestations de stages
- Attestations de formation continue

### Les données relatives aux étudiants qui sont générées durant leurs parcours académiques dans

- Les résultats des évaluations sommatives (les notes du contrôle continu, les notes des examens, les notes des autres activités, les moyennes, les décisions des conseils des classes, etc.)
- La documentation du traitement des réclamations et des appels et des décisions y afférant
- La documentation des décisions disciplinaires et administratives relatives aux étudiants
- La documentation des transactions financières relatives aux étudiants
- Les photos, et les vidéos enregistrées dans les locaux de l'établissement et hors de ces locaux dans le cadre d'activités organisées par l'établissement
- Les vidéos enregistrées par les caméras de surveillance
- Les Cartes d'étudiant
- Les attestations d'inscription, présence et paiement.
- Le bulletin de note
- Les listes de présences
- Les attestations de stages
- Les diplômes

### Les Modalités de traitement et de stockage des données relatives aux étudiants

Les données collectées sont traitées dans des Tableaux Excel sur des tableaux Word et sont stockés dans le serveur central de l'établissement ainsi que sur les PC suivants

- PC du chargé de la scolarité
- PC du secrétaire général
- PC de responsable chargé des stages
- PC de la directrice

.....

Les personnes qui ont accès à ces données sont les suivantes

- Le directeur
- Le secrétaire général
- Le responsable scolarité
- L'assistante chargée de la scolarité
- Le responsable communication
- Le responsable examens et certification

### Les conditions de partage des données relatives aux étudiants avec des tiers

Certaines données relatives aux étudiants sont échangées avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur selon une liste préétablie par ledit ministère et selon un échéancier précis.

Ces données sont les suivantes :

- Nom et prénom de l'étudiant
- La date et le lieu de la naissance
- Le numéro de passeport ou carte d'identité
- L'adresse de l'étudiant en Tunisie
- La nature de Baccalauréat de l'étudiant inscrit et la date de l'obtention
- L'établissement d'origine

### La durée de stockage de ces données.

Dossier de l'étudiant ----> A vie  
PV de délibération -----> A vie  
Copies d'examen -----> durée de conservation légales (3 ans)

### Les droits des étudiants relatives à leurs données personnelles

Le traitement des données relatives aux étudiants se fait dans le respect total des trois droits fondamentaux des personnes concernées par ces données qui sont :

- Le consentement explicite ;
- Le droit d'accès ;
- Le droit d'opposition ;

et d'une façon générale, toutes les opérations automatisée ou manuelles et qui ont pour but notamment la collecte, l'enregistrement, la conservation, l'organisation, la modification, l'exploitation, l'utilisation, l'expédition, la distribution, la diffusion, la destruction ou la consultation des données relatives aux apprenants, ainsi que toutes les opérations relatives à l'exploitation de bases des données, des répertoires et des fichiers se font dans le respect de la Loi organique n° 2004-63 du 27 juillet 2004, portant sur la protection des données à caractère personnel. ainsi que le chapitre 8.5.5 de la norme ISO 21001:2018 intitulé "Protection et transparence des données relatives aux apprenants"